

QUESTION N° 16 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Etaient présents : Tous les délégués élèves du lycée, 1 représentant de la direction, 1 secrétaire, 1 animateur.

I LA VIOLENCE

Plusieurs formes de violence sont repérées : physiques, verbales et non verbales.

L'école est moins touchée par les violences physiques que la cité. *« on se sent plus en sécurité à l'intérieur »* grâce au personnel et grâce aux limites fixées par le règlement intérieur.

Cependant l'école ne prend pas assez en compte les conflits entre élèves *« on se fait justice nous-mêmes »*

Avant la violence physique il y a presque toujours la violence verbale ou non verbale *« on se moque, on nous regarde »*

La violence physique est rarement gratuite et est souvent le fait de règlement de compte que se font rarement dans le lycée.

L'école n'a pas à intervenir pour des problèmes extérieurs.

Le lycée n'a pas à apprendre le respect. C'est à la famille en premier lieu puis à l'école maternelle et à l'école primaire. *« Lorsqu'on est adolescent, c'est trop tard ! »*

Les enfants doivent apprendre à obéir.

Les adultes doivent savoir dire non !

Tout le monde connaît les règles mais chaque personne est libre de choisir entre le bien et le mal. Mais certains enfants ont une vie difficile. Ils n'ont pas le choix et ils reproduisent ce qu'il ont appris.

La violence verbale se traduit par des insultes, des moqueries (sur le physique : il faut être dans le « moule »), propos racistes, paroles blessantes...

Parfois il y a un décalage entre ce que dit une personne et ce que l'autre reçoit.

La meilleure méthode c'est d'ignorer, mais certaines personnes souffrent et finissent par s'isoler. Le harcèlement moral est difficile à supporter.

II – INCIVILITE

C'est un manque de politesse et de savoir-vivre. Les incivilités sont très fréquentes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du lycée. Nous avons tous un rôle à jouer. Les personnes qui ne respectent pas les règles de savoir-vivre s'excluent d'eux-mêmes et finissent par se faire exclure.

Mais les règles de politesse doivent être respectées également par les adultes. Certaines personnes ne sont pas toujours respectueuses : elles ne disent pas bonjour, elles nous parlent de façon agressive. *« Lorsque l'on pose une question on a l'impression d'embêter, on nous demande d'écouter mais on ne nous écoute pas toujours »*

Pour les incivilités c'est comme pour la violence c'est à l'école maternelle et à l'école primaire de remplir ce rôle de veille. Après c'est trop tard ! Même s'il faut en parler et ne pas baisser les bras, un adolescent qui ne veut pas entendre raison ne changera pas.

On passe beaucoup de temps à l'école. Nous voulons apprendre afin d'obtenir un diplôme. Nous aimons faire des activités comme les PPCP qui nous permettent de monter des projets nous-mêmes avec nos professeurs dans une ambiance plus détendue. Il y a beaucoup moins de violence et plus de respect entre nous. On est associé aux professeurs. On construit ensemble.

PROPOSITION :

Nous devons apprendre à communiquer afin de mieux nous comprendre. Nous devons apprendre à faire de la médiation.

Il faudrait prévoir des espaces temps pour dénouer les problèmes et trouver des solutions ensemble.

**SYNTHESE DEBAT NATIONAL
Du MERCREDI 3 DECEMBRE 2003**

Question n° 19 :

Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation ?

Etaient présents : les enseignants.

Compte tenu des mutations importantes à la fois socio-culturelles et économiques, redéfinir les objectifs et le fonctionnement de l'école semble être nécessaire voire fondamental.

La question principale est :

L'autonomie, ne serait-ce que partielle, ne va-t-elle pas entraîner à terme l'obligation de rentabilité ? (voir les projets de décentralisation).

Des questions se posent en termes de terminologie :

- **autonomie pédagogique ?**
 - ouverture de filières : dans quelles conditions, qui décide (en fonction du marché et des besoins des entreprises)
 - fermeture de filières (non attractives pour les entreprises donc décision pénalisante pour les élèves et suppression de poste d'enseignants)
- **autonomie budgétaire ?**
 - qui finance (les régions, les entreprises, selon quels critères ?) un manque d'harmonisation budgétaire entraînerait fatalement des disparités en matière de qualité d'enseignement.

Doit-on craindre le modèle anglo-saxon qui entraîne des suppressions de postes d'enseignants , des inégalités selon les régions donc une remise en question des principes mêmes de la république quant à l'égalité des chances.

- **évaluation ?**

des enseignants, des établissements ? Par qui, sur quels critères, dans quel but ?

(RAPPEL : les établissements catholiques sont déjà soumis à l'évaluation).

OBJECTIFS DE L'AUTONOMIE ?

L'objectif est d'améliorer le système actuel mais pour garantir sa mission de service public l'école ne doit pas « adopter » le statut de l'entreprise.

On peut accepter l'idée d'une forme de décentralisation à la condition sine qua non que la concertation soit le maître mot et que l'on garde présent à l'esprit que le rôle de l'école est d'offrir des perspectives d'**avenir aux jeunes**.